

Initiatives ministérielles

Comme vous le savez, monsieur le Président, les navires y sont allés pour prendre part à la mise en application de sanctions autorisées par les Nations Unies, mais, encore une fois, on l'apprenait après coup. Les navires étaient en route et on a épargné au gouvernement l'embarras de devoir prendre cette décision et de la faire passer comme une décision prise sans l'autorisation des Nations Unies, la proposition ayant été adoptée après le départ des navires.

Pendant tout ce temps, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures et le premier ministre, qui parlent aujourd'hui des Nations Unies avec beaucoup d'emphase, ont continué à prendre des mesures sans l'autorisation de l'ONU; ils ont même affirmé à l'occasion qu'ils étaient prêts à appuyer entièrement Washington si, avec ou sans l'autorisation des Nations Unies, une action militaire était prise en Irak pour que l'Irak se retire du Koweït. Il semble un peu paradoxal que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures se lève maintenant pour parler comme il vient de le faire de son grand respect pour les Nations Unies.

Sur la question des sanctions, j'ai été désespéré d'entendre le secrétaire d'État aux Affaires extérieures caricaturer le présent débat en disant qu'il opposait ceux qui veulent simplement discuter et attendre à ceux qui veulent agir, en l'occurrence les ministériels.

Nous soutenons toujours que les sanctions constituent une forme d'action.

Des voix: Bravo!

M. Blaikie: Les sanctions auxquelles on donne le temps de porter fruit sont en fait le genre de mesures qui sont nécessaires, mais pas faciles. Les inquiétudes légitimes sont nombreuses—je le reconnais—sur la question de savoir si un effort multinational prévoyant des sanctions tiendrait le coup. Ce sont des inquiétudes légitimes, mais c'eût été une décision beaucoup plus sévère et un merveilleux précédent si le monde s'était entendu pour dire: «Nous n'allons pas résoudre notre problème en faisant la guerre, mais, par tous les diables, nous allons le résoudre par l'application déterminée de sanctions économiques jusqu'à ce que chacun des pays du monde sache qu'il ne peut pas sortir du rang sans risquer de se voir résolument isolé de la même façon».

Tel est le précédent que nous aurions souhaité voir établir à l'égard de cet ordre de l'après-guerre froide dont tout le monde parle tellement, et non un précédent voulant qu'à la première crise, nous disions: «Ma foi, nous avons essayé des sanctions pendant deux ou trois mois et elles n'ont rien donné; soyons sérieux et faisons la guerre». C'est caricaturer les sanctions comme étant de vulgaires pourparlers, une attente vaine et le contraire de l'action.

C'est drôle d'entendre un secrétaire d'État aux Affaires extérieures, qui a passé toute sa carrière à la tête de ce ministère, implorer tout le monde d'imposer des sanctions volontaires—non obligatoires ou exhaustives—mais des sanctions volontaires contre l'Afrique du Sud et de donner à ces sanctions le temps de faire leur oeuvre.

En fait, le ministre prétend qu'elles ont porté fruit et supplie l'ANC et d'autres de ne pas recourir à la violence, mais de laisser les sanctions faire leur oeuvre. Et voici qu'on ne peut même pas attendre trois mois ou six mois ou le temps qu'il faudra pour tenter de résoudre ce qui est manifestement un problème très difficile. Il faut plutôt recourir au conflit armé qui risque effectivement d'éclater dans moins de trois heures.

Il est effectivement très difficile pour nous et pour beaucoup d'autres Canadiens de voir déprécier ainsi l'option des sanctions, que le ministre lui-même a tellement vantée dans le cas de l'Afrique du Sud.

La ministre de la Justice, le premier ministre et d'autres membres du gouvernement se sont notamment plus aujourd'hui à comparer la situation actuelle à celle des années 30. La comparaison me semble boîteuse. Je crois que la situation est nouvelle, et j'y reviendrai tout à l'heure.

Je dis à la ministre de la Justice que le seul point commun avec les années 30 est que le monde occidental industrialisé n'a rien tenté pour secourir l'Espagne démocratique attaquée par le fascisme. Il s'est plutôt enrichi par la production de guerre et a finalement dû affronter le monstre engendré par sa propre inaction.

Si la ministre de la Justice et le secrétaire d'État aux Affaires extérieures acceptent de comparer les années 30 à leurs rapports avec l'Irak et les monstres qu'ils ont créés au Moyen-Orient en prenant part au commerce d'armes,